

Options à la voie bilatérale
Avenir de l'UE

Erasmus+

Adhésion à l'EEE

Encouragement du cinéma

Recherche

Frontex

Agriculture

Trafic aérien

Immigration

Organisation de l'UE

Libre circulation

des personnes

Accord-cadre

Schengen

Développement du milieu bâti

Électricité

Obstacles techniques au
commerce

Évolution du trafic

Croissance économique

FICHE D'INFORMATION : FRONTEx

La Suisse et le développement de Frontex : plus de sécurité dans l'espace Schengen

Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, joue un rôle clé pour la protection des frontières extérieures de l'espace Schengen, dont la Suisse fait partie depuis 2008. L'augmentation du nombre de réfugiés et la hausse de la criminalité transfrontalière rendent les tâches de cette agence de plus en plus exigeantes. C'est pourquoi il est prévu de développer et de professionnaliser Frontex. Cela nécessite des contributions accrues – aussi de la part de la Suisse.

Frontex constitue un des piliers de l'espace Schengen, que la Suisse a rejoint en 2008 (cf. fiche d'information). Les contrôles systématiques des personnes aux frontières intérieures ont été supprimés pour les 26 pays participants. Depuis, hors pandémie, les personnes peuvent se déplacer sans entraves entre tous les États membres. Afin de garantir la sécurité malgré tout, des règles ont été fixées pour le contrôle des frontières extérieures et la lutte contre la criminalité. De plus, la coopération entre les autorités policières et judiciaires nationales a été renforcée.

Les États participants sont, en principe, responsables de leurs frontières nationales. Mais, pour assurer la protection commune des frontières extérieures de l'espace Schengen, Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, a été créée. Il faut préciser, c'est important, que Frontex n'est pas une police des frontières, mais une agence de l'Union européenne. Les compétences de l'UE en matière de protection des frontières étant limitées, Frontex peut tout au plus soutenir les États membres de Schengen en leur fournissant des services de coordination, du savoir-faire et du personnel. Un quart du personnel environ est détaché par les États membres et réintègre le service national à la fin de son mandat. Les garde-frontières de tous les États membres participent ainsi à Frontex. L'agence est surveillée par son conseil d'administration, un organe composé de représentants des États membres et de la Commission européenne. Frontex est financée par le budget de l'UE et par les contributions des pays associés à Schengen, comme la Suisse.

La Suisse est représentée au sein du conseil d'administration de Frontex. Marco Benz, vice-directeur de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières, y siège.

Les défis actuels de Frontex

La crise européenne des réfugiés de 2015 a montré que les mécanismes actuels de protection des frontières sont insuffisants pour faire face à l'énorme pression migratoire. Résultat, la situation est particulièrement critique aux frontières extérieures de l'espace Schengen au sud et à l'est de l'Europe. Les développements actuels le confirment. Les événements de novembre 2021 à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie ou les mouvements continus de réfugiés à la frontière sud de l'espace Schengen mettent, de plus en plus, en lumière des autorités dépassées et des violations des droits de l'homme. Force est donc de constater la nécessité d'une coopération accrue entre les pays de l'espace Schengen en matière de gestion des frontières.



Les missions de Frontex deviennent de plus en plus exigeantes, d'autant plus que la criminalité organisée internationale ne cesse de croître. Aussi est-il indispensable de développer l'agence en lui accordant davantage de ressources. Ce développement doit aussi s'accompagner d'une professionnalisation de Frontex, afin d'améliorer la protection des droits de l'homme.

Le développement de Frontex et la Suisse

En tant qu'État membre de Schengen, la Suisse est tenue de participer au développement de Frontex. Sur le plan financier, cela signifie que sa contribution annuelle passera progressivement de quelque 24 millions de francs en 2021 à 61 millions de francs au maximum en 2027. Cette contribution est calculée sur la base du rapport entre le produit intérieur brut (PIB) national et le PIB total des pays participants. Autrement dit, les autres États Schengen doivent également payer davantage. Le budget de l'agence augmentera ainsi de quelque 200 millions d'euros en 2022 par rapport à l'an passé. Les effectifs seront également renforcés. La figure ci-dessous montre la structure de la réserve permanente de Frontex.

Système de réserve de Frontex jusqu'en 2027 (11 500 collaborateurs)

Collaborateurs de Frontex	Personnel détaché par les États Schengen		Réserves
	Longue durée	Courte durée	
	CH: 16	CH: 21 (à raison de quatre mois)*	CH: 16
3 000	1 500	5 500	1 500

Source : message du Conseil fédéral (2020)

*En raison des interventions de courte durée, la Suisse mettra à disposition 39 équivalents plein temps.

La participation de la Suisse à Frontex n'est donc pas uniquement financière. Le Corps suisse des garde-frontières (Cgfr) contribue déjà, depuis 2011, à la sécurité des frontières extérieures de l'espace Schengen. D'ici à 2027, la Suisse devrait envoyer chaque année une quarantaine de collaborateurs vers les frontières extérieures de l'Europe les plus exposées à la pression migratoire. Parmi les garde-frontières détachés, on trouve des conseillers en documents, des spécialistes des véhicules, des conducteurs de chiens, des spécialistes de la surveillance des frontières ou des « débriefeurs ». Ces derniers mènent des entretiens avec les migrants dans les centres d'accueil des réfugiés, sur une base volontaire, afin d'obtenir des informations sur le pays d'origine, les itinéraires de voyage, les réseaux de passeurs, etc. En lien avec le développement de Frontex, la Suisse doit aussi renforcer cette coopération. Dans la mesure où un référendum a été lancé contre le relèvement de la contribution suisse à Frontex, le peuple devra se prononcer le 15 mai 2022. En cas de refus du projet, la Suisse risque de perdre son statut d'État membre Schengen.

Faire cavalier seul n'est pas une solution !

Prenez part, vous aussi, à notre campagne :

www.ouverte+souveraine.ch